



# Différence solde comptable

Par **Laurence63**, le **01/10/2024** à **17:00**

Bonjour

Je vais essayé d'être claire, je suis trésorière d'une association depuis début 2024 donc il y a encore qq bricoles qui m'échappent.

- Le 6/1 il y a eu débité un achat cb de 7,99 eur, le problème c'est que la salariée m'a demandé le remboursement croyant que cet achat avait été fait avec sa carte perso.

- Donc le 31/1 j'ai fait un virt de 7,99 eur à la salariée

- Et pour régulariser la salariée a fait un virt à l'asso de 7,99 eur le 6/5

Donc je me retrouve depuis avec une différence de 7,99 eur entre solde du compte et solde sur le logiciel compta.

Comment puis je récupérer l'erreur ? Dois je annuler simplement la ligne du 31/1 ?

Merci pour votre aide